RENTREE SCOLAIRE DE SEPTEMBRE 2019 A L'ECOLE MATERNELLE

Les admissions à l'école maternelle auront lieu

Samedi 25 mai, entre 9h00 et 12h00

Sur présentation :

- du certificat d'inscription (délivré par la Mairie lors de l'inscription)
- du livret de famille
- du carnet de santé
- du certificat de radiation (si l'enfant a déjà été scolarisé.e)

Nous encourageons les familles à venir avec leur enfant (temps de jeu prévu dans l'école). En cas d'indisponibilité, contacter la Directrice de l'école : 03.85.92.51.29

L'admission doit <u>obligatoirement</u> être précédée d'une inscription auprès du SIVOS (en Mairie de St Gengoux).

Documents à présenter : livret de famille, carnet de santé et justificatif de domicile tél. 03.85.92.61.67